
Adresse du comité révolutionnaire de Roanne qui annonce la production, dans les ateliers de sa commune, de 30000 paires de souliers, de l'extraction du salpêtre et de la fabrication des armes, lors de la séance du 15 floréal an II (4 mai 1794)

Citer ce document / Cite this document :

Adresse du comité révolutionnaire de Roanne qui annonce la production, dans les ateliers de sa commune, de 30000 paires de souliers, de l'extraction du salpêtre et de la fabrication des armes, lors de la séance du 15 floréal an II (4 mai 1794). In: Tome XC - Du 14 floréal au 6 prairial An II (3 mai au 25 mai 1794) pp. 42-43;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1972_num_90_1_26148_t1_0042_0000_12

Fichier pdf généré le 30/03/2022

Le 1^{er} est la remise faite, par les parents des défenseurs de la patrie, des secours qui leur sont accordés par la loi. Il est sorti 32 volontaires de cette commune dont la majeure partie ont quantifié des parents qui auraient pu prétendre droit à ces secours qui se seraient élevés à une somme de plus de 3,000 livres. Tous d'un commun accord ont déclaré qu'ils en faisaient don à la patrie et désiraient que ces mêmes secours fussent employés de manière que la Convention croira la plus utile à l'affermissement de la République. Il en existe cependant deux entre tous dont le besoin journalier a imposé silence à leur générosité naturelle.

Le 2^e est une invitation faite par le citoyen Antoine Turc, membre de la Société, à tous ses frères et concitoyens, de se cotiser chacun selon ses facultés, à l'effet de former une somme pour être employée selon les vues de la Convention aux besoins de la patrie. Ce vrai sans-culottes dont la position n'aurait pas fait soupçonner l'héroïsme, pour appuyer la motion de l'exemple, a déposé sur le champ 6 livres en numéraire. La Société, charmée de ce trait généreux, jugeant qu'il aurait beaucoup d'imitateurs, a ouvert un registre et nommé un de ses membres pour recevoir les dons de ce genre.

3^e Il est actuellement question d'établir une salpêtrerie artificielle sur le territoire de cette commune. Aussitôt qu'on a donné connaissance que les cendres étaient une matière propre à cet établissement, les citoyennes se sont empressées de cet objet soumis à leur administration domestique, en disant qu'elles aimaient mieux que leurs ajustements fussent moins blancs et que nos braves défenseurs ne manquaient pas de poudre.

Citoyens, il se passe journellement dans les campagnes nombre de traits semblables qui doivent vous être un sûr garant que le peuple est autant attaché au gouvernement républicain qu'à ses Législateurs. Il serait peut-être fastidieux de vous en rapporter d'autres, c'est pourquoi je me borne à ceux de l'autre part, selon l'intention de la Société qui me charge de plus de vous féliciter sur vos glorieux travaux et de de vous assurer du dévouement le plus parfait. S. et F. »

COINTE.

P.c.c. : RAMEAU, VOILLARD.

9

Le citoyen Montalembert, général de brigade, âgé de 80 ans, fait hommage à la Convention nationale de deux mémoires relatifs à l'art défensif, et faisant suite au 8^e volume de son ouvrage (1).

La Convention nationale, dit ce citoyen, ayant bien voulu accueillir l'hommage que je lui ai fait des neuf volumes de mon ouvrage, il est de mon devoir de lui offrir cette suite du même ouvrage, qui est une nouvelle preuve de mon zèle et de ma continuelle application à ce qui peut être utile au succès des armes de la République, ainsi qu'à sa plus grande gloire (2).

(1) P.-V., XXXVI, 309.

(2) Bⁱⁿ, 15 flor. (1^{er} suppl^t); *Débats*, n^o 597, p. 270.

Cet ouvrage concerne une nouvelle construction d'affûts pour le service de l'artillerie, propre à accélérer son feu et à augmenter sa précision (1).

[Extrait du p.-v. de la Conv.,; 27 sept. 1793] (2).

Un membre donne lecture de la lettre suivante :

[Ce jeudy 26 sept. 1793 (an II.)]

« Citoyen,

Je vous envoie un exemplaire d'un ouvrage qui est le fruit de plus de 60 années de travaux.

Je vous prie d'en faire hommage à la Convention nationale; mes vœux seront couronnés si j'ai servi ma patrie; votre dévoué concitoyen :

MONTALEMBERT.

L'ouvrage offert par le citoyen Montalembert est en neuf volumes, 1/4^e.

Il est intitulé :

L'art défensif, supérieur à l'offensif par une nouvelle manière d'employer l'artillerie et par la suppression totale des bastions, comme étant la principale cause du peu de résistance des places de guerre, ou la fortification perpendiculaire.

Il est enrichi d'un grand nombre de planches exécutées par les plus habiles graveurs et suivi d'une encyclopédie militaire.

L'auteur y a joint un mémoire en réponse au colonel Darcon, auteur des batteries flottantes, et les observations manuscrites sur les moyens de rendre les places infiniment plus fortes.

Je demande que la Convention nationale accepte l'hommage, fasse mention honorable au procès-verbal, envoie les ouvrages du citoyen Montalembert au Comité de salut public qui, à la fin de ses travaux le déposera aux archives nationales. Un autre membre demande que la Convention nationale décrète que le Comité d'instruction publique prendra connaissance des travaux du citoyen Montalembert et propose les moyens de l'indemniser et encourager et qu'extrait du procès-verbal sera envoyé à cet auteur au nom de la Convention. Les deux propositions sont adoptées.

Visé par BLAUX (*inspect.*).

P.c.c. : RAMEL, S.P. LEJEUNE (*secrét.*).

Mention honorable de l'offrande, renvoi des mémoires aux Comités de la guerre et de salut public (3).

10

Le Comité révolutionnaire de Roanne annonce que déjà 25 à 30 000 paires de souliers sont sorties des ateliers de cette commune, et

(1) *J. Matin*, n^o 681; *Mess. soir*, n^o 625.

(2) AFII 28, pl. 224, p. 15.

(3) P.-V., XXXVI, 309.

qu'elle peut en promettre 10 à 11 000 par décade; la même ardeur préside à l'extraction du salpêtre et à la fabrication des armes.

Mention honorable, insertion au bulletin (1).

[Roanne, 7 flor. II] (2).

« Citoyens représentants,

Recevez l'expression libre des douces satisfactions qu'éprouvent les sans-culottes qui composent le Comité révolutionnaire de cette commune; tous nos concitoyens sont employés à servir la République, les uns sur les frontières et les autres dans l'intérieur. Vous avez dit à tous les français, il faut du salpêtre pour exterminer les tyrans coalisés, et aussitôt toutes nos terres ont été fouillées et nous en avons extrait *trois milliers*, dont la République peut disposer. Nous ne ralentissons pas nos travaux, notre courage a augmenté avec cette heureuse réussite; nos chaudières bouillent continuellement, et nous en donnerons toutes les décades de 8 à 900 livres. Notre atelier de souliers, établi depuis quelque temps, en a déjà fourni à nos frères d'armes 25 à 30,000 paires, et chaque décade il y en aura 10 à 1,100 de confectionnés. Une fabrique d'armes vient d'être établie; le fer vengeur de nos braves défenseurs, martyrs de la liberté, commence à y être forgé et avant peu, nous vous offrirons des sabres et des bayonnettes.

Le fanatisme, depuis longtemps chancelant, vient de recevoir le dernier coup de massue qui l'a anéanti à jamais, en déchirant le bandeau qui le couvrait. La vérité s'est faite reconnaître et tous les hommes comme sortant d'un long sommeil, comparant le règne de la liberté au temps du despotisme et de l'erreur, se persuadent que le passé n'est que songe, tant il leur fait horreur. A vous seuls, était réservé, montagnards à jamais glorieux, de rendre à l'homme sa première dignité, en lui rappelant ces sentiments éternels gravés dans tous les cœurs, la liberté et l'égalité. Qu'ils soient à jamais fixés sur la terre pour le bonheur des hommes et périsse de suite le premier qui osera y porter la moindre atteinte. La vengeance nationale atteint tous les jours les conspirateurs, s'il en échappe quelques-uns, nous invitons tous les républicains à redoubler de surveillance; ces traîtres qui échapperaient ne pourraient jamais devenir de bons citoyens; il faut les étouffer pour prévenir les nouveaux complots qu'ils ourdiraient dans le mystère pour entraver votre marche rapide qui étonne l'univers. Nous vous invitons, d'accord avec tous les français, à rester à votre poste pour achever vos glorieux travaux; nous vous assurons que nous prouverons toujours mieux par des faits que par des beaux discours, notre patriotisme; nous sommes tous peu aisés, mais le peu que nous avons, nos bras, notre sang, nous offrons tout à la patrie, et n'aurons jamais d'autres sentiments. S. et F.»

PERNÉTY, AUGIER, FAURE, PETEL, CRÉTIN, BARJOT, BUSSIÈRE, GAY, GATTERON, GIRRARD, POPELAIN.

(1) P.-V., XXXVI, 309. B^{tn}, 15 flor. (1^{er} suppl^t) et 16 flor. (suppl^t); *J. Sablier*, n^o 1298; *J. Fr.*, n^o 588.

(2) C 302, pl. 1095, p. 47.

11

La Société populaire de Vonneuil-sur-Vienne (1) mande qu'elle a déposé au district, 10 marcs tant en argent qu'en vermeil, 96 liv., 17 chemises et d'autres dons.

Mention honorable, insertion au bulletin (2).

[Vonneuil-sur-Vienne, 30 germ. II] (3).

« Citoyens représentants,

La Société populaire de Vonneuil-sur-Vienne, chef-lieu de canton, a frémi d'indignation lorsqu'elle a appris qu'une grande conspiration était prête d'éclater et d'étouffer tous les travaux que la sagesse et la prudence vous avaient dictés pour le salut de la République; mais grâce vous soit rendue. Comités de salut public et de sûreté générale, vous avez découvert cet horrible complot et déjoué les machinations infâmes des traîtres, nos ennemis déclarés.

Vertueuse Montagne, dignes représentants qui y siégez, nous faisons les vœux les plus ardents pour votre conservation et vous invitons de ne quitter votre poste que lorsque la République sera tranquille.

Dès depuis trois mois que la commune de Vonneuil a vu tomber sous ses pieds l'hydre du fanatisme, elle a dédié son temple à la Raison, chaque décadi tous les bons citoyens s'empressent à l'envi d'instruire le peuple sur ses devoirs.

Représentans, continuez de frapper les traîtres, poursuivez-les avec vigueur et fermeté. Nous vous jurons de notre côté que nous les surveillerons sans relâche. Tels sont nos principes, tel est notre vœu.

Les vases du culte ont été portés au district, le tout pesant dix marcs, tant en argent qu'en vermeil, ainsi que les habits qui servaient à décorer les agens du prétendu ci-devant Saint-Pierre.

La Société a remis à celle de Chatellerault 37 bonnes chemises, 12 mauvaises, de la charpie et 96 livres en assignats pour faire passer aux défenseurs de la patrie. S. et F.»

CARNINAULT (présid.), GUINEL (secrét.).

12

La Société populaire d'Estagel (4) offre 400 livres au volontaire de l'armée des Pyrénées qui tiendra la conduite la plus héroïque (5).

[Estagel, s.d.] (6).

« Représentans d'un peuple libre,

Encore une fois vous avez sauvé la République, votre surveillance a déjoué les projets infâmes

(1) Vienne.

(2) P.-V., XXXVI, 309. B^{tn}, 15 flor. (1^{er} suppl^t) et 16 flor. (suppl^t).

(3) C 302, pl. 1083, p. 5.

(4) Et non Estengel, Pyrénées-Orientales.

(5) P.-V., XXXVI, 309. B^{tn}, 15 flor. (1^{er} suppl^t) et 16 flor. (suppl^t); *J. Matin*, n^o 681.

(6) C 302, pl. 1083, p. 4.